

L'ENTREPRISE DU MOIS

Brangeon. Le transporteur développe son site normand

Depuis sa création en 1919, Brangeon n'a cessé d'innover. 2010 le confirme. Le lancement du centre de chargement vertical de conteneurs près du Havre et le projet de déchetteries pour professionnels font suite au nouveau système de collecte des ordures ménagères introduit en 2007.

Florent Godard

En 2010, le Groupe Brangeon vient d'enrichir sa plate-forme de 30.000 m² de Saint-Maclou (27) d'un outil industriel de chargement vertical des conteneurs. Le système automatisé de remplissage par le haut permet d'augmenter le taux de chargement de produits en vrac (cf. interview ci-contre). Lancée en mars dernier, la nouvelle unité est encore qualifiée « d'embryonnaire » mais rappelle cependant la volonté permanente d'innover du groupe.

En 2007 déjà, l'entreprise des Maugey basée à La Pommeraye, qui prend notamment en charge le ramassage des déchets ménagers sur près d'un tiers du département, a mis en place un nouveau système. « Probablement la plus grande révolution depuis 37 ans que la société pratique la collecte des déchets », commente Maurice Brangeon, le P-dg du groupe. « La préhension latérale », se présente sous la forme de camions équipés de bras articulés capables de charger directement les bacs individuels des usagers. Les commandes sont passées de la cabine du chauffeur et sans avoir recours à un agent de collecte. Un second système de reconnaissance de puces incrustées dans les bacs y a été ajouté pour appliquer la redevance incitative prônée par le Grenelle de l'environnement. Les informations relatives aux tonnages des poubelles sont ensuite transmises au syndicat de collecte.

La collecte des déchets jusqu'à 20 % moins chère

L'idée est de faire payer les foyers en fonction de leur consommation pour les pousser à mieux trier leurs déchets et alléger leur poubelle, et donc la facture. « Ce système a le mérite de satisfaire les usagers, qui bénéficient d'un service de collecte plus rapide et plus propre, tout en générant des gains substantiels en termes de main-d'œuvre, explique Maurice Brangeon. Concrètement, cela représente jusqu'à 20 % d'économie pour la collectivité. » Récente, la préhension latérale n'a pas encore attiré de nouveaux clients. Étendu à toute la zone du SIRDOMDI (Syndicat mixte qui a pour mission la collecte

et le traitement des ordures ménagères de 55 communes de la région de Beaupréou), le nouveau système n'est proposé aux clients existants qu'au moment du renouvellement des accords passés.

Autant d'idées chez Brangeon pour contrecarrer une conjoncture délicate ? « Pas vraiment, répond Maurice Brangeon. Mes parents et grands-parents ont toujours innové. Nous sommes dans la continuité. » Au départ spécialisée dans le transport de voyageurs et marchandises, la société s'est d'abord diversifiée dans l'extraction de sable et la collecte d'ordures ménagères. D'autres activités de récupération et recyclage de déchets industriels, de compost ou encore de logistique sont ensuite apparues au tournant des années 2000. Les nouvelles mesures s'inscrivent toutefois dans un contexte difficile, notamment dans le secteur de la récupération des déchets industriels. Le groupe a, en effet, enregistré un recul de 16 % de son CA consolidé, de 96 M€ en 2008 à 81 M€ en 2009.

Déchetteries pour PME ou artisans

Pour optimiser la gestion des déchets industriels et artisanaux, une autre piste est également en cours de réflexion: le développement de déchetteries pour professionnels. Payantes, elles seraient dédiées à tout type d'entreprise, du petit artisan à la grosse PME du bâtiment, et présentées comme une alternative aux sites publics. L'avantage réside d'abord dans des horaires d'ouverture adaptés à l'activité des professionnels. L'accueil simple d'accès - éxit la nécessité de monter sur un quai surélevé ou étroit - s'ouvre sur des espaces compartimentés en fonction des déchets. Dans la foulée, le client peut se fournir en matières premières (sable, compost...) et ainsi optimiser ses déplacements. Une première réalisation du concept a déjà vu le jour à Clisson le 1^{er} septembre 2009, après deux autres sites plus anciens à Angers et Cholet. Et l'idée pourrait bientôt être étendue dans des zones semi-rurales.



« Après les camions équipés du système de préhension latérale en 2008, Brangeon explore de nouvelles pistes avec le chargement vertical de conteneurs, testé sur sa plate-forme logistique de Saint-Maclou en Normandie.

M. Brangeon : « Le chargement vertical des conteneurs, un relais de croissance potentiel »

Maurice Brangeon, depuis 2007 vous disposez d'une plate-forme logistique de stockage de conteneurs sur Saint-Maclou, à 20 minutes du Havre. Pourquoi avoir choisi ce site ?

Parce que la Normandie est assez proche de l'Anjou. Au départ de Cholet, le trajet se fait en moins de quatre heures et demi, soit la durée maximum que peut travailler un chauffeur avant d'effectuer sa pause obligatoire d'une demi-heure. Un conducteur de camion qui part à 5 heures de Cholet peut ainsi arriver vers 9 h 15 sur place, décharger sa marchandise et prendre sa pause; voire même repartir avec un nouveau chargement.

Vous venez d'y installer une unité de chargement vertical des conteneurs. De quoi s'agit-il ?

C'est l'approvisionnement par le haut de conteneurs posés à la verticale. Grâce au phénomène de tassement, le chargement vertical est plus important : jusqu'à 27 tonnes selon les produits pour un

même conteneur, là où on n'en chargeait que 18.

Quelles sont les retombées attendues ?

Le nouveau système devrait générer quelques embauches supplémentaires, en plus de la vingtaine d'employés déjà sur place. En termes d'activité le but est de diminuer le nombre de conteneurs nécessaires et donc le nombre de camions à charger pour une même marchandise. Et de renforcer notre attractivité car ce système réduit aussi la place prise sur les bateaux. Sachant qu'on paie à la boîte...

On espère donc que cette nouvelle activité permettra de générer un flux de marchandises supplémentaires et nous ouvrir d'autres marchés. Notamment les métaux, le bois, les céréales, la pulpe de betterave etc., qu'on n'a pas forcément l'habitude de transporter, et tous types de produits. Aujourd'hui c'est encore embryonnaire, la phase test n'est pas terminée. Toutefois, cela constitue un relais de croissance potentiel pour l'avenir.

ÉTAPES

1919

Création de l'entreprise. Activités de transport de voyageurs et de marchandises.

1963

Lancement d'une société d'extraction de sable.

1973

Première collecte d'ordures ménagères.

1997

Récupération et recyclage de déchets industriels.

2007

Lancement du système de préhension latérale sur les camions de collecte d'ordures ménagères. Création de la plate-forme logistique de Saint-Maclou (27).

Le Groupe Brangeon en bref

- P-dg: Maurice Brangeon
- Salariés: 800 (main d'œuvre d'insertion et intérimaires compris)
- CA consolidé en 2009: 81 millions d'euros
- Répartition du CA en trois pôles: transport et Logistique (25%), environnement (60%), Société Dragage du Val de Loire (15%)
- Parc: 220 véhicules, une quarantaine de matériels spécifiques
- Présent dans treize départements (Grand Ouest)
- Contact: Groupe Brangeon, B.P. 46 - Route de Montjean, 49620 La Pommeraye; Tél: 02.41.72.11.55; e-mail: contact@brangeon.fr